

SESSIONI URDINARIA DI U 2022

RIUNIONI DI U 10 DI MARZU DI U 2022

N° 2022 /M3/14

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA PASQUÀ ZAGNOLI DA U NOMU DI A GIUVENTÙ IN MOSSA

Ughjettu : PPE et Avenir énergétique de la Corse

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse,

Faire de notre île un territoire totalement autonome au niveau énergétique à l'horizon 2050 avec l'utilisation de 100% d'énergie renouvelable. C'est ce qui était envisagé en 2015.

Cette PPE était présentée comme ambitieuse et permettait d'envisager un avenir plus doux pour notre île. Cette programmation prévoit d'ailleurs sur la période 2020-2028 un investissement de 4,5 milliards d'euros qui auraient contribué à créer 3800 emplois.

Au niveau plus technique, deux options étaient prévues : - La première était la création d'un gazoduc reliant la centrale de Lucciana à celle du Vazzu afin de l'approvisionner en GNL. La seconde, l'installation de barges dans le golfe d'Ajaccio. Il semblerait que ces deux idées soient abandonnées ou du moins suspendues de la part de Paris.

La situation énergétique en Corse aujourd'hui est catastrophique. Nos installations sont vieillissantes, voire défectueuses. En période de pic de consommation, il est même demandé aux corses de réguler leurs usages pour éviter un black-out général.

Une fois de plus, il semblerait, que les engagements pris par l'Etat ne soient pas respectés. En atteste la réponse à l'Assemblée Nationale de la ministre de la transition écologique Barbara Pompili qui répondant au Député Colombani, a évoqué l'usage de Biocarburants.

Rappelons que les Biocarburants n'ont de Bio que le nom. L'usage de Biocarburants consistera à importer de la déforestation en Corse.

Nous ne pouvons accepter cette alternative car nous pensons profondément que la solution la plus équilibrée qui permette de répondre aux enjeux de santé publique et de préservation des emplois sur les sites de Lucciana et du Vazzu reste l'usage du GNL.

La question énergétique est fondamentale pour l'avenir de ce pays.

C'est pourquoi Monsieur le Président de l'Executif que nous aimerions avoir de plus amples informations sur ce dossier. Est-il prévu de revenir sur ce qui a déjà été acté ?

Je vous remercie.